



1 rue Aimé Césaire
77240 CESSON – VERT-SAINT-DENIS
Tél. : 01.64.41.29.29
Fax : 01.64.41.29.28

AVIS DE PUBLICITÉ SIMPLIFIÉ

1- Administration contractante :

Lycée Sonia Delaunay
1 rue Aimé Césaire – 77 240 Cesson

Pouvoir adjudicateur : Proviseur du lycée, Patricia LE GALLOUDEC.

Personne responsable du suivi du marché : Gestionnaire du lycée, Lise PLANCOULAINÉ.
01.64.41.29.20 ou lise.plancoulaine@ac-creteil.fr

Renseignements techniques : M. MOINERIE Stéphane, responsable maintenance
06.86.95.35.07

2- Objet du marché : Contrat d'entretien d'un poteau incendie

3- Mode de consultation :

Marché à procédure adaptée avec simple mise en concurrence dénuée de tout formalisme tel que prévu au C.M.P régie par le Code des Marchés Publics.

Cette consultation fera l'objet d'une publication sur le site AJI France (www.aji-france.com).

4- Prestations demandées :

Selon la réglementation en vigueur : **1 visite par an**, à effectuer de préférence au mois d'avril.

- Vérifier l'état extérieur (visibilité, accessibilité, intégrité des accessoires)
- Vérifier la présence de la signalisation réglementaire : la remplacer si nécessaire ou l'installer, le cas échéant en cas de manquement.
- Vérifier le bon état de l'ancrage
- Mesurer la pression statique, dynamique, résiduelle et le débit maximum à 1 bar de pression avec un débitmètre
- Déposer l'ensemble du régulateur
- Dégorger le branchement
- Vérifier l'ensemble du régulateur
- Nettoyer et vérifier le clapet
- Graisser les parties métalliques et la boulonnerie
- Reposer le régulateur
- Vérifier l'étanchéité des joints sous pressions et les remplacer le cas échéant
- Vérifier le fonctionnement du système de mise hors gel
- Contrôler le débit et la pression en sortie de l'appareil
- Nettoyer le poteau, le socle et le regard lorsqu'ils sont présents
- Consigner la vérification sur le registre de sécurité

Le prestataire retenu devra dans le cadre du forfait et des opérations de maintenance le remplacement des éléments suivants :

Tous les produits « consommables », lubrification et nettoyage, la visserie, les goupilles.

Le prestataire fournira annuellement une attestation de vérification portant sur la totalité des installations dont il a la charge.

Cette attestation sera accompagnée d'un rapport de vérification qui détaillera en particulier les modes opératoires et les résultats obtenus.

5- Durée du marché :

Le marché prendra effet le 15 mars 2018 pour une durée initiale de un an

A l'expiration de cette période, il se renouvellera par reconduction expresse pour une nouvelle période d'un an n'excédant pas une durée totale de trois ans sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception un mois avant l'expiration de la période en cours.

6- Règlement :

Paiement annuel par mandat administratif dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

Devis avant toute intervention hors intervention de maintenance

7- Critères de jugement des offres

Prix : 60%

Qualité des prestations : 40%

8- Date limite et modalités de remise des offres :

Date limite de réception des offres : **10 février 2018**

Offres à adresser par mail à **int.0772332s@ac-creteil.fr**